

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **Conditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **Pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Biologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **Optique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **Formation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **Optique :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Préclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Dhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10.551

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

R. H. DR. DEDLAHIM

Date de naissance :

12.01.60

Adresse :

Av. Latifa Maktoub 11 Bne Chid

Tél. : 06 61 31 89 86

Total des frais engagés : Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ...../...../.....

Nom et prénom du malade : ..... Age: .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : ..... Kyte ovarien

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....  
.....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/07/19	CS	300	300	Dr. Mourad YAZI Gynécologue Résidence Soumia, Rue Gallien Abdelhakim - Casablanca

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR AYACHIE CHAWKI 2201 Makhrouf 200 Deroua Tél. 052 27 56	29.7.19	9080

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

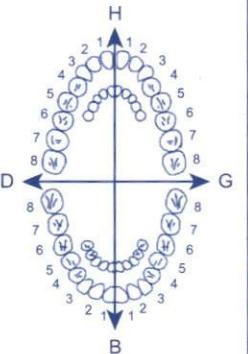
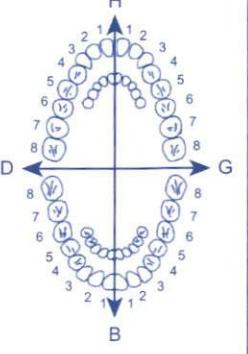
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies, en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
	H, G, B			
	H, G, B	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
	35533411	11433553

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

**الدكتور مراد يزيد**  
أخصائي في أمراض النساء والولادة  
طبيب سابق بمستشفيات باريس

الشخص بالصدى

عقم الزوجين - أمراض الثدي

الجراحة النسوية وجراحة السرطان

جراحة نزول الرحم - الجراحة بالكاميرا

25/02/19

Casablanca, le:

**Dr. Mourad YAZID**  
Gynecologue  
Résidence Soumia, Rue Gallien  
Bd. Abdelmoumen - Casablanca

Accouchement - Echographie  
Stérilité du Couple ( F.I.V. )  
Chirurgie Gynécologique  
Cancerologie - Maladies des Seins  
Prolapsus - Coelioscopie  
Hysteroscopie - Colposcopie.



Nom EL Idrissi

Prénom

1) Dr. Mourad YAZID

0088 181110 Jn

PHARMACIE CHAWKI  
DR. A. CHAWKI ELAMARI  
43 Lot Makhoul 2, 26200 Détoua  
Tél.: 05 22 53 27 56

PHARMACIE CHAWKI  
DR. A. CHAWKI ELAMARI  
43 Lot Makhoul 2, 26200 Détoua  
Tél.: 05 22 53 21 56

Tél.: 0522 49 03 73 / 0661 85 00 26  
5, Rés Soumia, Rue Gallien  
Bd. Abdelmoumen - Casablanca

**Dr. Mourad YAZID**  
Gynecologue

5, اقامة سمية زنقة كاليان شارع عبدالمون، حي المستشفيات. الطابق الثاني، البيضاء. الهاتف : 0522 49 03 73  
5, Résidence Soumia, 2ème étage, Rue Gallien, Bd Abdelmoumen, Quartier des Hôpitaux Casablanca. Tél.: 0522 49 03 73